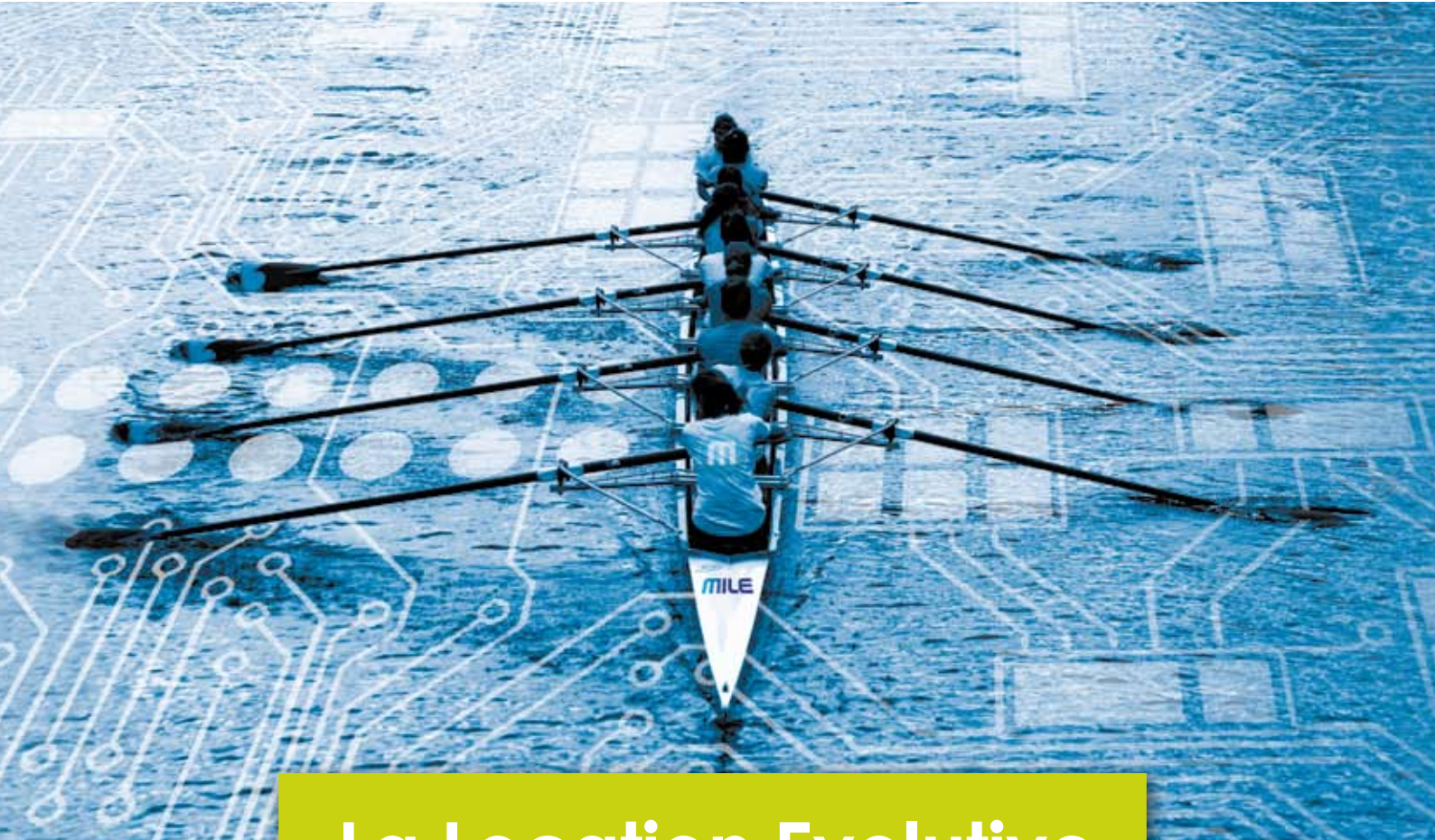




**MILE**

FINANCEMENT D'ACTIFS TECHNOLOGIQUES



## La Location Evolutive



**"Achetez tout ce qui peut prendre  
de la valeur, louez le reste..."**

*Jean-Paul GETTY*

[www.mile.fr](http://www.mile.fr)

**Client**

Créée en 1987, MILE est devenu au fil des années un des spécialistes reconnus du financement des Actifs Technologiques grâce à sa parfaite maîtrise du cycle de vie des équipements et à sa capacité à les recycler.



## Financement locatif de tous les actifs technologiques de votre société

### Vidéo

- Vidéo projecteurs
- Sonorisation
- Ecrans

### Impression, bureautique

- Imprimantes
- Copieurs multifonctions
- Imprimantes grands formats
- Traceurs

### Solutions métiers

- Médical
- Tests et mesure
- Education ...

### Infrastructure et réseau

- Serveur
- Sauvegarde
- Stockage
- Routeurs, switches
- Baies, câblage

### Télécommunications

- PABX, IPBX
- Terminaux

### Poste de travail

- UC, écran
- Client léger
- Stations de travail

### Logiciels

- Progiciels de gestion
- CRM, ERP, CAO, PLM
- Logiciels métiers

### Informatique industrielle

- PC et PDA durcis
- RFID
- Imprimantes 3D

### Équipements nomades

- Informatique portable
- Tablettes numériques

### Commerce

- Terminaux point de vente
- Affichage dynamique

### Sécurité

- Vidéo surveillance
- Anti intrusion

## Les bénéfices de la Location Evolutive

### Maîtrise budgétaire et financière

#### Solution globale :

- Les matériels, logiciels et prestations associées peuvent être inclus dans le contrat de location.
- Une seule facture d'échéance pour l'ensemble de votre projet.

#### Solution simple et claire :

- Pas d'immobilisation ni d'amortissements induits à gérer.
- La gestion budgétaire donne une vision précise du coût global de vos équipements.
- Optimisation du coût total de possession (CTP /TCO) de votre parc technologique grâce à la rotation du matériel à l'issue du contrat de location.

#### Solution économique sans impact sur votre bilan :

- Loyers comptabilisés en charges d'exploitation déductibles.
- Fonds propres et capacité d'endettement préservés.
- Pas d'avance de TVA à décaisser, celle-ci est répartie sur l'ensemble des loyers.

La réponse à la question « *combien me coûte mon parc d'équipements ?* » devient aisée.

### Maîtrise opérationnelle et technique

- **Les lots de matériels sont homogènes** techniquement et financièrement.
- **Les évolutions sont choisies et non subies** : Le parc d'équipements peut évoluer à tout moment.
- **Maîtrise de l'obsolescence** : entrées et sorties de matériels optimisées.
- **Reprise des équipements en fin de contrat assurée par MILE**, qui prend en charge le recyclage dans le respect des normes écologiques en vigueur (DEEE).

Un accès facilité aux nouvelles technologies

## Une mise en œuvre simple et rapide...



- Calée sur le processus de commande avec vos fournisseurs habituels
- Démarrage des paiements une fois la solution opérationnelle

**Financement en mode projet** : montée en charge progressive des loyers, calés sur le déploiement de la solution.

### L'OFFRE MILE

- Pas de montant minimum
- Durée : 18 à 60 mois
- Loyers mensuels ou trimestriels, linéaires ou dégressifs
- Possibilité de financer un logiciel seul, sans matériel
- Vos équipements déjà immobilisés peuvent être rachetés (leaseback ou recyclage)
- Les évolutions sont possibles à tout moment, en toute transparence

## ● ● M Pourquoi MILE ?



Notre capacité à valoriser vos anciens équipements et à reprendre votre parc pour le passer en gestion locative.



Une volonté de transparence prouvée, avec par exemple des extensions calées sur la durée restante : le contrat principal et ses avenants ont la même échéance.



L'indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'équipements et de prestations.



La grande souplesse de nos solutions, avec la possibilité de laisser à disposition les équipements en fin de location le temps de migrer.



Notre offre de **Location Courte Durée**, pour couvrir aussi vos besoins ponctuels (formations, salons, missions temporaires, etc.)



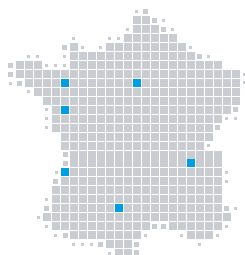
L'expertise des actifs technologiques grâce à 25 ans d'accompagnement des acteurs du marché des biens technologiques.



Une assurance spécifique biens technologiques permettant le remplacement à hauteur de la valeur à neuf en cas de sinistre.



Nos valeurs, héritage de 25 ans de relations commerciales avec nos clients et nos partenaires revendeurs.



### NANTES

Tél : 02 40 02 62 20

### BORDEAUX

Tél : 05 57 97 11 96

### RENNES

Tél : 02 40 02 65 86

### TOULOUSE

Tél : 06 70 21 59 05

### PARIS

Tél : 01 70 38 24 54

### LYON

Tél : 04 27 02 76 83